

Educateur de handball

RNCP38917 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	335, 411
Formacode(s)	15416, 15436
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/04/2024
Date d'échéance	26/04/2027

Certificateur(s)

FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL · SIRET : 78454476900044

Partenaires habilités

13 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 13 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL	78454476900044	Former et organiser l'évaluation
LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES DE HANDBALL	31424703200027	Former et organiser l'évaluation
LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE HANDBALL	32743711700036	Former et organiser l'évaluation
LIGUE BRETAGNE HAND BALL	78417469000049	Former et organiser l'évaluation
LIGUE DES HAUTS DE FRANCE DE HANDBALL	31884636700056	Former et organiser l'évaluation
LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE DE HANDBALL	31697339500049	Former et organiser l'évaluation
LIGUE GRAND EST DE HANDBALL	82980487100012	Former et organiser l'évaluation
LIGUE HANDBALL PAYS DE LOIRE	31631667800036	Former et organiser l'évaluation
LIGUE ILE DE FRANCE DE HANDBALL	78546194800065	Former et organiser l'évaluation
LIGUE NORMANDIE HAND-BALL	30970725500043	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 13 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38917-educateur-de-handball/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le métier d'Educateur de répond à 3 besoins principaux, actuels et émergents liés à l'environnement et aux structures dans lequel il est amené à agir afin de développer et animer les « offres de pratiques » dans et en dehors de la structure ; encadrer et animer la pratique sportive dite traditionnelle et compétitive dans la structure ; promouvoir les activités et les services de la structure.

Pour y répondre, l'Educateur de handball, est amené à développer des activités dans différents domaines : la participation à la vie associative de la structure de handball ; le développement et l'initiation des offres de pratiques du Handball à visée socio-éducative et sociale ; l'animation de séances d'entraînement d'une équipe en compétition

jusqu'au plus haut niveau régional.

ACTIVITÉS VISÉES

Gestion d'un groupe de pratiquants en sécurité, lors de rencontres sportives de la FFHandball (plateaux, tournois, championnats), sur les aspects, administratif, règlementaire et pédagogique

Conseil auprès des officiels (Juge arbitre jeune, Secrétaire de table, Chronométreur) lors de rencontres sportives de la FFHandball (plateaux, tournois, championnats)

Participation avec les différents acteurs de la structure, à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de projets contribuant au développement d'une structure de la FFHandball

Gestion administrative et contribution à la vie associative et citoyenne d'une structure de la FFHandball

Communication et promotion des activités et des services d'une structure de la FFHandball, en interne et en externe

Elaboration de cycles de séances et de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball*, adaptés au public visé, en lien avec le(s) projet(s) d'une structure de la FFHandball

Mise en œuvre de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball*

Evaluation de cycles de séances et de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball

- On entend par « Pratiques Handball » :
- « Handball à 7 », désigne la pratique dite traditionnelle de la discipline regroupant le public « jeunes » (Catégories U11 jusqu'à U18) et le public « adultes ».
- « Offres de pratiques », désigne l'ensemble des pratiques suivantes : BabyHand, Handball 1ers Pas, Hand à 4, Handfit (sport santé), Handensemble (sport et handicap), Beach Handball

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Accomplir les formalités administratives et réglementaires liées aux rencontres sportives de la FFHandball (plateaux, tournois, championnats), en se référant aux textes en vigueur, afin de s'assurer de la bonne organisation des événements

Accompagner un groupe de pratiquants, lors de rencontres sportives de la FFHandball (plateaux, tournois, championnats) afin d'assurer leur sécurité et celle des tiers en maintenant un climat favorable au déroulement des pratiques Handball

Prévenir et agir contre les comportements déviants et les différents types de violences en identifiant les conduites à tenir en vue de préserver l'intégrité des acteurs du handball

Assister un Juge Arbitre Jeune (en tant que Juge Accompagnateur Ecole d'Arbitrage) dans ses tâches, règlementaire, administrative et pédagogique, en l'encourageant dans son activité pour lui permettre d'évoluer dans un climat favorable

S'approprier les rôles et missions des différents « officiels de table de marque », en accomplissant ces fonctions lors de rencontres sportives de la FFHandball (plateaux, tournois, championnats) afin de mieux les conseiller dans leurs tâches respectives

Contribuer à l'élaboration de projets, afin de répondre aux besoins identifiés de la structure, en s'appropriant les éléments clés de la démarche

Mettre en œuvre des actions du projet pour développer les activités de la structure, en prenant en compte les besoins spécifiques des publics cibles dont ceux en situation de handicap

Evaluer les actions du projet pour faire évoluer les activités de la structure en s'appuyant sur des éléments quantitatifs et qualitatifs

Gérer les tâches administratives de la structure, pour en assurer le bon fonctionnement, en se référant aux textes réglementaires relatifs à la vie associative et fédérale et en identifiant les outils dédiés à chacune d'entre elles

Contribuer au développement de la citoyenneté au sein d'une structure de la FFHandball, en vue de susciter l'engagement de chacun et de faire respecter les principes d'éthique et de valeurs de la République, en favorisant notamment l'inclusion des personnes en situation de handicap

Communiquer sur les activités et services d'une structure de la FFHandball auprès des licenciés et leur entourage, dont les personnes en situation de Handicap, pour les mobiliser autour des projets, en utilisant des outils digitaux et numériques

Promouvoir les activités et services d'une structure de la FFHandball auprès des différents acteurs et partenaires de son environnement, en valorisant les actions réalisées, pour susciter de l'intérêt et capter de nouveaux publics

Construire un cycle de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball*, pour répondre aux besoins identifiés, en définissant des objectifs en lien avec le(s) projet(s) de la structure et en tenant compte des caractéristiques du public et de l'environnement dans lequel il s'inscrit

Préparer des séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball*, en sécurité, en

définissant les objectifs spécifiques, les contenus et le déroulement et en tenant compte des publics visés dont ceux en situation de Handicap, afin de développer les apprentissages

Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité afin de créer un climat favorable à l'implication de tous

Animer une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball* en sécurité, en s'appuyant sur les situations pédagogiques prévues et en s'adaptant aux comportements des pratiquants, pour atteindre les objectifs fixés et générer du plaisir dans l'activité

Réaliser un temps de bilan en fin de séance, en créant les conditions de retour au calme, pour recueillir le ressenti des pratiquants

Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des cycles de séances et des séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball*, en analysant notamment les comportements des pratiquants

Evaluer le cycle de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball, en mesurant son adéquation avec les besoins identifiés, afin de proposer les améliorations nécessaires

Blocs de compétences

RNCP38917BC01 — Accompagner les pratiquants et officiels, lors de rencontres sportives de la FFHandball, en sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

Accomplir les formalités administratives et réglementaires liées aux rencontres sportives de la FFHandball (plateaux, tournois, championnats), en se référant aux textes en vigueur, afin de s'assurer de la bonne organisation des événements

Accompagner un groupe de pratiquants, lors de rencontres sportives de la FFHandball (plateaux, tournois, championnats) afin d'assurer leur sécurité et celle des tiers en maintenant un climat favorable au déroulement des pratiques Handball

Prévenir et agir contre les comportements déviants et les différents types de violences en identifiant les conduites à tenir en vue de préserver l'intégrité des acteurs du handball

Assister un Juge Arbitre Jeune (en tant que Juge Accompagnateur Ecole d'Arbitrage) dans ses tâches, règlementaire, administrative et pédagogique, en l'encourageant dans son activité pour lui permettre d'évoluer dans un climat favorable

S'approprier les rôles et missions des différents « officiels de table de marque », en accomplissant ces fonctions lors de rencontres sportives de la FFHandball (plateaux, tournois, championnats) afin de mieux les conseiller dans leurs tâches respectives

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production d'un document écrit

Entretien oral avec les évaluateurs

RNCP38917BC02 — Contribuer au développement de projets et au fonctionnement d'une structure de la FFHandball

LISTE DE COMPÉTENCES

Contribuer à l'élaboration de projets, afin de répondre aux besoins identifiés de la structure, en s'appropriant les éléments clés de la démarche

Mettre en œuvre des actions du projet pour développer les activités de la structure, en prenant en compte les besoins spécifiques des publics cibles dont ceux en situation de handicap

Evaluer les actions du projet pour faire évoluer les activités de la structure en s'appuyant sur des éléments quantitatifs et qualitatifs

Gérer les tâches administratives de la structure, pour en assurer le bon fonctionnement, en se référant aux textes réglementaires relatifs à la vie associative et fédérale et en identifiant les outils dédiés à chacune d'entre elles

Contribuer au développement de la citoyenneté au sein d'une structure de la FFHandball, en vue de susciter l'engagement de chacun et de faire respecter les principes d'éthique et de valeurs de la République, en favorisant notamment l'inclusion des personnes en situation de handicap

Communiquer sur les activités et services d'une structure de la FFHandball auprès des licenciés et leur entourage, dont les personnes en situation de Handicap, pour les mobiliser autour des projets, en utilisant des outils digitaux et numériques

Promouvoir les activités et services d'une structure de la FFHandball auprès des différents acteurs et partenaires de son environnement, en valorisant les actions réalisées, pour susciter de l'intérêt et capter de nouveaux publics

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production d'un document écrit

Entretien oral avec les évaluateurs

RNCP38917BC03 — Concevoir, animer et évaluer en sécurité des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball* en fonction des publics visés

LISTE DE COMPÉTENCES

Construire un cycle de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball*, pour répondre aux besoins identifiés, en définissant des objectifs en lien avec le(s) projet(s) de la structure et en tenant compte des caractéristiques du public et de l'environnement dans lequel il s'inscrit

Préparer des séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball*, en sécurité, en définissant les objectifs spécifiques, les contenus et le déroulement et en tenant compte des publics visés dont ceux en situation de Handicap, afin de développer les apprentissages

Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité afin de créer un climat favorable à l'implication de tous

Animer une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball* en sécurité, en s'appuyant sur les situations pédagogiques prévues et en s'adaptant aux comportements des pratiquants, pour atteindre les objectifs fixés et générer du plaisir dans l'activité

Réaliser un temps de bilan en fin de séance, en créant les conditions de retour au calme, pour recueillir le ressenti des pratiquants

Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des cycles de séances et des séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball*, en analysant notamment les comportements des pratiquants

Évaluer le cycle de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball, en mesurant son adéquation avec les besoins identifiés, afin de proposer les améliorations nécessaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

2 modalités :

A : Production de deux documents écrits et entretien avec les évaluateurs

B : Mise en situation pédagogique et entretien avec les évaluateurs

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Type d'entreprises et/ou d'établissements concernés : 2338 clubs affiliés - 95 comités départementaux - 21 Ligues métropolitaines et ultramarines – Groupements d'Employeurs territoriaux ou de bassin - Travailleur indépendant - Société commerciale du secteur professionnel Handball – Collectivités territoriales – Education Nationale (temps scolaire et périscolaire)

Lien avec des statuts d'emploi : Droit privé - Temps plein - Temps partiel - Travailleur indépendant (autoentrepreneur-société commerciale) – Emploi complémentaire

Conditions d'exercice de l'emploi : Travaille en collaboration et en réseau avec des élus, des bénévoles et des salariés internes et/ou externes à la structure, des partenaires

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

La typologie et l'appellation des emplois liée à ce métier sont, à ce jour, multiples : Agent de développement sportif, animateur développeur, Educateur entraîneur, animateur socio-sportif, animateur éducateur.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le Titre à Finalité Professionnelle (TFP) « d'Éducateur de Handball » répond aux obligations de l'article L212-1 du code du sport et permet à son détenteur d'exercer des fonctions d'encadrement du handball contre rémunération.

Conformément à l'article R212-85 et suivant du code du sport, toute personne désirant exercer la fonction d'Éducateur de Handball est tenue d'en faire préalablement la déclaration au préfet du département dans lequel elle compte exercer son activité? à titre principal. Cette déclaration est à? renouveler tous les 5 ans et entraîne la délivrance d'une carte professionnelle.

Les conditions et limites d'exercice proposées pour l'Annexe II-1 de la partie réglementaire du code du sport modifiée

par l'Arrêté du 2 septembre 2023 sont :

- encadrement, conception et conduite de séances d'animation, de cycles d'apprentissage et d'entraînement de joueurs et d'équipes de handball
- développement, encadrement, conception et conduite de séances de découverte, d'initiation, des offres de pratique de Handball, dans différents milieux

L'encadrement des activités physiques et sportives (APS) est une profession réglementée par le code du sport

Conformément au cadre réglementaire de l'encadrement des activités handball et aux conditions d'exercice accordées à son diplôme, le détenteur du titre « d'Éducateur de Handball » répond aux obligations de l'article L 212-1 du code du sport :

« Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique et sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, sous réserve des dispositions du quatrième alinéa du présent article et de l'article L 212.2 du présent code, les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification :

- Garantissant la compétence de son titulaire en matière de sécurité des pratiquants et des tiers dans l'activité considérée.
- Enregistré au répertoire national des certifications professionnelles dans les conditions prévues au II de l'article L 335-6 du code de l'éducation (...) » et permet à son détenteur d'exercer des fonctions d'encadrement du handball contre rémunération. »

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Le candidat doit : être licencié à la FFHandball ; posséder le brevet de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou d'une certification équivalente ; avoir satisfait aux exigences préalables à la mise en situation professionnelle.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Nombre de personnes composant le jury : 7

Il est composé par 7 personnes :

- Le Président de la FFHandball ou son représentant,
- Le Directeur technique national de la FFHANDBALL ou un représentant,

- Deux Conseillers Techniques Sportifs d'État (CTS) placés auprès de la FFHandball, désignés par le DTN ou son représentant, (dont 1 représentant les territoires),
- Une personne qualifiée en handball,
- Un représentant des entraîneurs salariés,
- Un représentant des employeurs.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER
Nouvelle-Calédonie

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 843 €
Selon la branche	7 843 € – 7 967 €
Prise en charge	Branches concernées
7 843 €	Valeur par défaut · 212 branches
7 967 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	26/04/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	26/04/2027
Date de dernière délivrance possible	26/04/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	264	0	91 %	—
2021	63	0	87 %	85 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP31885

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38917/>

Où se former

Formations référencées	15
Organismes	7
Régions couvertes	7

Prix indicatif	400 € – 7 850 €
Durée	620 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	4
Organismes gestionnaires (CFA)	4
Organismes formateurs	4
Régions couvertes	4
Départements couverts	4
Organismes certifiés Qualiopi	4
Sessions	de 10/2025 à 12/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	16
Parcours menés à terme	6
Taux d'achèvement	38 %
Période	09/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	16
Montant total engagé	32 521 €
Coût moyen par dossier	2 033 €
Durée moyenne	186 h
Période	09/2024 – 08/2026
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	8 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.